



**REUNION DU RESEAU DE PREVENTION DES CRISES
ALIMENTAIRES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST**

THEME : « Rôle et importance du marché dans la sécurité
alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest »
25 au 28 novembre 2008 Dakar (Sénégal)

**COMMUNICATION DE L'HON. SARAN SERE SEREME,
PRESIDENTE DE LA COMMISSION AGRICULTURE,
ENVIRONNEMENT, RESSOURCES EN EAU ET
DEVELOPPEMENT RURALE DU PARLEMENT DE LA
CEDEAO**

« L'on ne peut mieux faire la grimace plus que le singe »

*« Avec de la terre, un peu d'eau et un peu de bonne volonté, on ne
peut rester pauvre, à fortiori, mourir de faim »*

Hon. Saran SERE SEREME

**Présidente de la Commission Agriculture, Environnement, Ressources en Eau et
Développement Rural du parlement de la CEDEAO**

BP 016482 - Ouagadougou 01

Assemblée nationale du Burkina Faso

Tél : (+226) 70 26 25 50

Email : saran_sereme@yahoo.fr



Monsieur le Président ;
Chers participants ;

Avant tout propos, permettez moi de vous présenter mes excuses, pour le retard accusé, indépendant de ma volonté, du fait qu'une délégation dont j'étais membre, dirigée par Monsieur Mahamane OUSMANE, Président du Parlement de la CEDEAO devrait se rendre auprès de SEM Blaise COMPAORE Président du FASO, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernements, pour lui rendre compte des activités du Parlement et lui soumettre nos préoccupations comme le stipule nos textes.

J'aimerais également féliciter le Réseau pour l'organisation et le thème de cette rencontre dans ce contexte de crise alimentaire où plusieurs politiques sont initiées afin de booster (le développement) production agricoles.

Mais aussi, je voudrais remercier les organisateurs pour avoir INVITER le Parlement communautaire à cette rencontre, du fait que cela nous permet de nous rapprocher de nos mandats, de mieux nous faire connaître, mais surtout de nous informer et renforcer nos capacités afin de mieux remplir nos fonctions. ayant trait à la Saisine et à l'Auto saisine

En effet Monsieur le Président,

Le parlement en tant qu'Assemblée Représentative des populations comprend 120 membres dont 113 sièges actuellement (Cote d'Ivoire non représenté), peut s'Auto saisir ou doit être Saisi obligatoirement pour émettre des avis sur toutes questions intéressant la communauté et faire en conséquence des recommandations adressées aux Institutions et Organe de la communauté.

Ainsi plusieurs saisines de la Commission de la CEDEAO ont reçu un avis favorable ou défavorable du Parlement dont le Traité révisé; la régulation régionale du secteur de l'électricité; l'approche commune sur la migration ; la politique commune Environnementale; celle des Ressources en eau, l'homologation des pesticides, le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants, le développement de la biotechnologie et la biosécurité ; la politique sur l'Enfant ; celle de la Jeunesse ; les plans stratégiques 2009-2013 du Centre de la CEDEAO pour le développement du genre et pour l'Organisation Ouest africaine de la santé ; le Transport aérien en Afrique de l'Ouest et du Centre...



Plusieurs autres questions préoccupantes ont été traités à travers la tenue de réunions délocalisées notamment les APE, la caravane de sensibilisation sur le VIH/SIDA, la Tuberculose, le paludisme ; ...

❖ C'est dans cette optique que face à la crise alimentaire marquée par la hausse généralisée des produits de première nécessité et les perturbations sociales qui en ont découlé, crise qui elle même découlait de la crise énergétique, des changements climatiques, de la baisse du taux de change du dollars, de l'absence de politiques efficiente dû à une négligence du secteur de l'agriculture ou de l'application de politiques importées mal appropriées, le Parlement à travers la commission agriculture, environnement, ressources en eau et développement rurale du parlement de la CEDEAO s'est Auto saisi en initiant une Résolution à l'adresse de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernements.

❖ Egalement face à la crise financière dont les effet collatéraux auront certainement des répercussions négatives sur le financement du développement en général et sur la crise alimentaire en particulier et tenant compte de notre inquiétude de voir la crise devenir une crise économique puis sociale (chômage - mécontentement...) et enfin politique (perturbation plus graves,... guerres à l'image des 1ère et 2ème), nous avons également initié la tenue d'une Réunion délocalisée extraordinaire à Niamey du 22 au 26 octobre 2008 dans l'objectif d'établir l'état de la mise en œuvre effective de la résolution de Mai, celle de politiques plus appropriées et pérennes, de connaître le bilan des actions menées par nos Etats afin de juguler la crise, les actions prévues à moyen et long terme et de travailler en synergie d'action avec la Société civile.

L'adoption d'une Résolution à l'adresse de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernements a sanctionné la fin des travaux recommandant encore expressément :

1. la pérennisation de l'offensive régionale pour juguler l'insécurité alimentaire et nutritionnelle croissante gage d'une stabilité économique, sociale et politique, pour l'atteinte d'un développement durable des pays membres de la région;



2. l'accélération de la mise en œuvre des Politiques et Programmes de l'Agriculture, celle de l'eau et celle de l'environnement de la CEDEAO dans l'optique de la Vision de la Communauté;
3. l'augmentation de la ligne budgétaire relative à l'agriculture des pays membres de la CEDEAO et le respect des engagements de Maputo ;
4. la mise en place de Fonds d'appui financier pour la mise en œuvre des politiques agricoles nationales et régionales ;
5. la subvention conséquente de la production agricole et la promotion de la production vivrière ;
6. Le financement substantiel des investissements dans le secteur agricole relatif à:
 - a. l'accès aux crédits des organisations et groupements de producteurs ;
 - b. l'achat groupé d'intrants agricoles ;
 - c. la réalisation d'industries de production d'engrais dans les pays disposant de la matière première;
 - d. la transformation par l'industrialisation agroalimentaire ;
7. le renforcement des stocks de sécurité alimentaire ;
8. le respect de la libre circulation des personnes, des capitaux et des biens y compris les produits alimentaires dans la communauté;
9. la culture de la préférence communautaire par le renforcement des échanges inter et intra communautaire, de la promotion et de la consommation des aliments locaux pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle afin que le slogan « consommons ce que nous produisons » soit une réalité;
10. la relecture des textes pays sur la loi agraire et celle du Code foncier;
11. la révision des Accords bilatéraux et multilatéraux qui ne prennent pas en compte le secteur agricole et le maintien des accords déjà conclus malgré la crise financière internationale;
12. l'adoption et l'application d'un Tarif extérieur commun (TEC) approprié comme instrument de protection des productions, de développement du marché commun, capable de sécuriser les activités agricoles et industrielles;
13. la signature d'un Accord de partenariat économique (APE) porteur de développement, véritable outils d'intégration régionale, d'amélioration de la productivité et de la compétitivité et créateur de valeur ajoutée;
14. le développement d'une solidarité agissante entre les pays producteurs et exportateurs de Pétrole avec ceux qui n'en produisent pas dans la communauté ;
15. la prise en compte des meilleurs exemples en matière de mise en œuvre de politiques et programmes agricoles comme « les pluies provoqués, les cultures de



contre saison, la petite irrigation, l'irrigation au goutte à goutte, les politiques de rétention d'eau... ;

16. la création d'un mécanisme régional à travers l'institutionnalisation et la mise en place de plateformes multisectorielles de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, ayant pour rôle :
 - a. la collecte et l'analyse des informations ;
 - b. le renforcement de l'alerte précoce par l'analyse des indicateurs de crise ;
 - c. la gestion des déficits et des surproductions agricoles ;
17. la mise en œuvre d'activités de Formation et de Sensibilisation des producteurs.
18. L'appui conséquent à la Recherche par l'allocation de moyens appropriés aux Institutions et Organes de Recherche et de Formation telle que le Centre AGRIMET ...;
19. Le développement des politiques de maîtrise de l'eau, pour la construction d'ouvrages conséquents et la gestion des réserves et de la GIRE.
20. L'adoption de mesures préventives face à la crise financière internationale.

L'expérience montre qu'un évènement ressenti comme détestable est en réalité un passage obligé vers le mieux-être, puisqu'elle nous permet et même nous oblige à corriger nos erreurs.

Aussi, au-delà de l'adoption de ces différentes recommandations, nous voulions profiter de cette nouvelle dynamique qui consiste à l'adoption de politiques volontaristes par nos Etats dans le cadre de la relance du secteur de l'agriculture et les interpeller à la pérennisation des ces initiatives.

Aussi est il nécessaire que l'expertise régionale et les PTF accompagnent cette volonté politique affichée en mettant fin au syndrome des recommandations non mises en œuvre, plans et programmes inachevés.

Que chacun apporte sa contribution, apporte sa pierre à la réédification de notre communauté, car nous serions tous (pas seulement les politiques) interpellés demain.

La volonté politique n'est pas STATIQUE ; sa mise en œuvre requiert un ensemble de facteurs et est déterminée par l'évolution des évènements et des comportements des Hommes.

Les Chercheurs, les Experts doivent également faire une autocritique, se valoriser en proposant des résultats effectifs pouvant changer qualitativement la vie de nos populations et engendrer le développement réel et continu.

Trois alternatives se présentent :



1. Soit l'expert ou le chercheur attend l'apport de l'Etat pour l'assister dans sa recherche ;
2. Soit il s'investit personnellement en proposant des produits qui peuvent intéresser l'Etat et au-delà le Privé ou d'autres partenaires ;
3. Soit il ne fait rien et devient un fonctionnaire ou un agent ordinaire ! Nous sommes les majors lors des formations dans les pays développés et les derniers dans la pratique dans nos pays, c'est un paradoxe à résoudre.

Nous espérons, pour l'intérêt commun, qu'une synergie d'action ETAT – EXPERTS – CHERCHEURS – Partenaires Techniques et Financiers (qui devraient s'investir davantage) devra être développée.

Pour finir, j'aimerais signaler que le thème de la prochaine réunion délocalisée de la commission Agriculture, environnement, ressources en eau et développement rural du parlement de la CEDEAO à Bamako en mars 2009 traitera « les politiques d'accroissement de la production agricole et de la transformation agro alimentaire par le développement industriel »

Hon. Saran SERE SEREME